



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Canton de Low, tenue le 7 juin, 2021 à 19h04 à distance et conformément à l'arrêté ministériel concernant les séances de conseils municipaux à distance, sont présents son honneur la mairesse, Carole Robert, mesdames les conseillères Maureen Rice et Anne Bélisle et messieurs les conseillers Luc Thivierge et Ghyslain Robert formant quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Absent : Joanne Mayer

Madame Joanne Owens, Directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente, agit à titre de greffière et avise le Conseil que :

- La réunion (sur Zoom) est enregistrée tel que prescrit par la loi et que cet enregistrement sera disponible pour les citoyennes et citoyens sur le site web de la Municipalité.

**Ouverture de la séance ordinaire du 7 juin 2021 -1**

Madame la mairesse Carole Robert, ouvre la séance ordinaire à 019h04 après constatation du quorum.

**Affaires découlant de la réunion précédente - 2**

**# 126-06-2021**

**Adoption de l'ordre du jour – Séance ordinaire du 7 juin 2021- 3**

**1- Administration**

1. Ouverture de la séance ordinaire 7 juin 2021;
2. Affaires découlant de la réunion précédente ;
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 7 juin 2021;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021;
5. Dépôt du rapport de madame la Mairesse ;
6. Dépôt du rapport du comité d'administration ;
7. Acceptation des comptes à payer du 22 avril 2021 au 21 mai 2021;
8. Emprunt temporaire pour financer les travaux pour l'année 2021 du programme TECQ 2019-2023;
9. Règlement 04-2021 modifiant le règlement 08-2020 taux de taxation pour l'exercice financier 2021 ainsi que le taux d'intérêts et de pénalité;
10. Financement rétrocaveuse;
11. Résolution sur le statut « bilingue » selon l'article 29.1;
12. Offre d'emploi – Directeur du service d'urbanisme et d'environnement;
13. Offre d'emploi embauche d'opérateur de niveleuse – poste saisonnier;
14. Autorisation de l'adoption de la Charte Municipale pour la protection de l'enfant;
15. Information et questions se rapportant à l'administration.

**2 - Sécurité publique**

1. Dépôt du rapport du comité de sécurité publique;
2. Avis – assemblée publique portant sur la circulation des véhicules hors routes sur certains chemins municipaux;
3. Achat d'un bateau pour le service d'incendie;
4. Information et questions se rapportant à la sécurité publique.

**3 - Travaux publics**

1. Dépôt du rapport du comité de travaux publics;
2. Résultats d'appel d'offres sur invitation : chemin McDonald et chemin Fieldville;
3. Appel d'offres sur invitation : Chemins McDonald, Martindale et Fieldville;
4. Avis de motion et dépôt de projet : abrogation et remplacement du règlement 03-2021;
5. Dépôt de projet Règlement 05-2021: abrogation et remplacement du règlement 03-2021;
6. Fauchage de la végétation aux abords des chemins;
7. Annulation de contrat avec carrière Tremblay et fils;
8. Information et questions se rapportant aux travaux publics.



#### 4 - Environnement (Hygiène du milieu)

1. Dépôt du rapport du comité d'environnement;
2. Information et questions se rapportant à l'environnement.

#### 5 - Urbanisme

1. Dépôt du rapport du comité d'urbanisme;
2. Information et questions se rapportant à l'urbanisme.

#### 6 - Loisirs et culture et communications

1. Dépôt du rapport du comité de Loisirs et culture et communication;
2. Vidange de toilette portative;
3. Support à l'Aréna central de la Gatineau et LVBRA;
4. Information et questions se rapportant aux Loisirs, Cultures et Communications.

#### 7- Varia

#### 8 – Correspondance

#### 9 - Période de questions

#### 10 - Clôture et levée de la séance ordinaire du 7 juin 2021

Donné à la municipalité de Canton de Low, ce 7 juin 2021 ;

**PROPOSÉ** par conseiller Luc Thivierge  
**APPUYÉ** par conseiller Ghyslain Robert

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil, d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juin 2021 tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1				x
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Anne Bélisle	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

**Adoptée**

# 127-06-2021

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021 - 4**

**PROPOSÉ** par conseiller Luc Thivierge  
**APPUYÉ** par conseillère Maureen Rice

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021 tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1				x
Maureen Rice	Siège # 2	x			
Anne Bélisle	Siège # 3	x			
Luc Thivierge	Siège # 4	x			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

**Adoptée**



**DÉPÔT DU RAPPORT DE MADAME LA MAIRESSE – 5**

Madame la Mairesse dépose son rapport

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ D'ADMINISTRATION – 6**

Comité d'administration dépose leur rapport

# 128-06-2021

**ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DU 22 AVRIL 2021 AU 21 MAI 2021- 7**

<u>fournisseur</u>	<u>montant</u>	<u>description</u>
Douglas Morrison	2,022.28 \$	AW-32 hydraulic and 15W40 20-04-2020 voirie et SSI
	1,252.96 \$	Clear diesel 02-04-2020-voirie et SSI
	1,406.66 \$	Clear diesel 16-04-2020 voirie et SSI
	1,347.23 \$	Clear diesel 23-04-2020 voirie et SSI
	473.74 \$	Regular gas 23-04-2020 voirie et SSI
	333.53 \$	Furnace oil 09-04-2020 voirie et SSI
	997.96 \$	Clear diesel 23-07-2020 voirie et SSI
	1,729.56 \$	Clear diesel 09-04-2020 voirie et SSI
	292.63 \$	Regular gas 09-04-2020 voirie et SSI
	95.81 \$	Farm diesel 09-04-2020 voirie et SSI
	1,693.07 \$	Clear diesel 30-04-2020 voirie et SSI
	2,104.49 \$	Clear diesel winter 07-01-2021 voirie et SSI
	491.91 \$	Furnace oil 07-01-2021 voirie et SSI
	520.30 \$	Service charge 31-03-2020 voirie et SSI
	137.94 \$	Service charge 30-04-2020 voirie et SSI
	253.83 \$	Service charge 30-06-2020 voirie et SSI
	247.97 \$	Service charge 31-07-2020 voirie et SSI
	277.12 \$	Service charge 31-08-2020 voirie et SSI
	299.53 \$	Service charge 30-09-2020 voirie et SSI
	394.85 \$	Service charge 31-10-2020 voirie et SSI
328.77 \$	Service charge 30-11-2020 voirie et SSI	
302.03 \$	Service charge 31-12-2020 voirie et SSI	
240.32 \$	Service charge 31-01-2020 voirie et SSI	
257.29 \$	Service charge 28-02-2021 voirie et SSI	
261.15 \$	Service charge 31-03-2021 voirie et SSI	
265.07 \$	Service charge 30-04-2021 voirie et SSI	
(91.05) \$	Trop payé en date du 9 avril 2020 voirie et SSI	
Sylvia Levett	118.64 \$	Frais de publipostage envoi calendrier ordures
	16.72 \$	Frais de déplacement dépôt Desjardins
	24.88 \$	Frais lettre enregistrée
	66.00 \$	Frais de déplacement dépôt Desjardins et centre boue septique
Mazout Bélanger	150.19 \$	Frais d'administration janvier à avril 2021
	120.26 \$	Mazout #2 140.4 litres SSI
	213.12 \$	Diesel clair saisonnier 141.5 litres SSI
	2,871.25 \$	Diesel clair saisonnier 2609.5 litres Voirie
	805.43 \$	Essence sans plomb E10 671 litres Voirie
	314.36 \$	Essence sans plomb E10 260.4 litres Voirie
	302.69 \$	Essence sans plomb E10 238.9 litres Voirie
	2,080.04 \$	Diesel clair saisonnier 1823.7 litres Voirie
	1,967.35 \$	Diesel clair saisonnier 1702.6 litres Voirie
477.55 \$	Essence sans plomb E10 381.4 litres Voirie	



	303.91 \$	Diesel clair saisonnier 263 litres SSI
	57.44 \$	Mazout #2 63 litres SSI
Inservio Inc.	183.96 \$	Frais mensuels utilisation application Citcom mai 2021
Groupe CLR	3,087.08 \$	Remplacement de radios voirie
	6.75 \$	Intérêts à payer mars 2021
	4.35 \$	Intérêts à payer avril 2021
	712.85 \$	Location de site La Pêche et Ste-Marie
	476.25 \$	Bail de location 48 mois Réso #097-05-2020
	487.93 \$	Bail de location 48 mois Réso #098-05-2020
Pièces d'auto Kelly	206.27 \$	Serviette Wypall et urée pour garage municipal
	180.30 \$	Huile 15W40 pour changement d'huile rescue et citerne SSI
Jean et Éric Legros	56,384.13 \$	4e versement contrat déneigement
Ministre du revenu du Québec	42.04 \$	Ajustement cotisation RRQ 2019
Hubert Auto	284.17 \$	Filtres et équipement changement d'huile rescue et citerne SSI
Konica Minolta	111.55 \$	Agrafes pour photocopieuse bureaux municipaux
	249.14 \$	Frais mensuels location photocopieuse incendie, biblio et admin mai 2021
DJL construction	994.69 \$	pierre 100-200 mm et MG20 MTQ chemin McDonald
Matériaux Lac Ste-Marie	7.46 \$	Savon à main garage municipal
	1,432.44 \$	Géotextile voirie
	(4.95) \$	Retour quincaillerie voirie
Gascon Service Septique	367.92 \$	Vidange toilette portative 2021-05-07 (gros camion)
	97.73 \$	Vidange toilette portative 2021-05-24
L'Eau-thentique	2,084.49 \$	Transport d'eau 38 000 litres puit municipal
	2,051.15 \$	Transport d'eau 30 000 litres puit municipal
	1,716.57 \$	Transport d'eau 15 000 litres puit municipal
	1,716.57 \$	Transport d'eau 15 000 litres puit municipal
Quincaillerie R Cube	68.95 \$	Chaine et carburant pour scie à chaine voirie
Pièces Benoit Trudeau (Traction Gatineau)	17.96 \$	Frais de service 2021-01-31
	21.77 \$	Frais de service 2021-02-28
	28.01 \$	Frais de service 2021-04-01
	28.45 \$	Frais de service 2021-05-01
	137.40 \$	Mud flaps véhicules divers
Joanne Owens	50.00 \$	Compensation cellulaire DG avril-mai 2021
Stephen Kelly	240.00 \$	Compensation cellulaire contremaître voirie 40\$/mois janvier à juin 2021 Réso #121-06-2017
Michel Lemieux	300.00 \$	Compensation cellulaire chef SSI 50\$/mois janvier à juin 2021 Réso #99-05-2017
Ronald O'Connor	1,934.74 \$	0 3/4 et MG20 entretien chemins divers voirie
	1,886.86 \$	MG 20 entretien chemins divers voirie
Carrière Clément Tremblay et fils (9001-0216)	1,956.57 \$	Pierre nette 1.5-3 pieds chemins divers
Martin McGoey	373.67 \$	Main d'œuvre réparation Backhoe voirie
	149.47 \$	Main d'œuvre réparation autopompe 216 SSI
	167.01 \$	Main d'œuvre réparation Rescure 616 SSI
MRC des Collines de l'Outaouais	4,723.63 \$	Coupons de mars 2021 gestion des déchet - 9741, 9776, 9813, 9856, 9920, 9924
Karl Picard Excavation	201.21 \$	Top soil pour station de pompage Venosta
Municipalité de Denholm	6,692.93 \$	Frais mois de mai 2021 - Entente ordure
	6,692.92 \$	Frais mois de mai 2021 - Entente recyclage



Formules Municipales Inc. No 4614-R-MST (FLA 755)

Innovation, Science et Développement Économique Canada	3,138.43 \$	Frais annuel renouvellement autorisation de communication radio 2021
BRANDT	2,911.22 \$	Appel de service Niveleuse John Deere - Entretien requis après 3000 heures de travail
	1,291.39 \$	Appel de service Niveleuse John Deere - changer batterie
Supérieur Propane	234.55 \$	Frais annuel contrat de service location de réservoir
Ville de Gatineau	261.72 \$	Frais d'analyse laboratoire Mars 2021 3 sites
MRC Vallée de la Gatineau	85,510.00 \$	Quote Part MRCVG 2e versement 2021
CSE Incendie et Sécurité Inc.	348.60 \$	Adapteur boyeaux SSI
Municipalité de La Pêche	11.42 \$	Intérêts sur facture diverse - entraide SSI
Livraison 105	34.49 \$	Transport d'échantillon d'eau 3 sites
	34.49 \$	Transport d'échantillon d'eau 3 sites
	34.49 \$	Transport d'échantillon d'eau 3 sites
PG Solutions	2,989.35 \$	Impartition avril 2021 pour conciliation bancaire 2020
	718.31 \$	Modifications multimédia illimitées juin-décembre 2021
	523.14 \$	Impartition 14 mai pour conciliation bancaire 2020
Pneus Bélisle	1,918.92 \$	Appel de service pneu Backhoe
Deveau Avocats	729.23 \$	Opinion juridique
Les compteurs Lecomte	538.08 \$	Forfait data et service web 2020 acqueduc
Centre de téléphonie mobile	91.98 \$	Temps d'onde Lac Ste-Marie mai 2021
	23.00 \$	Portatif VHF mai 2021
Simon Parisien	1,655.64 \$	Échantillonnage d'eau avril 2021 3 sites
L'info de la Vallée	356.42 \$	Affichage offre d'emploi directeur urbanisme
TerraCube	1,243.99 \$	Location conteneur 40 verges 19 mai
The LowDown	673.76 \$	Publication avis public dérogation mineure et offre d'emploi directeur urbanisme
Info Page	112.57 \$	Tarif IPA 4.45\$ par utilisateur
Groupe DL Informatique	349.98 \$	Mensuel Office 365 février 2021
	291.01 \$	Mensuel Console DL mai 2021
Boivin et Gauvin	1,580.91 \$	Cagoules habit pompier SSI
Groeneveld-Beka	584.24 \$	Appel de service Niveleuse 2018
DHC Avocats	113.37 \$	Services professionnels rendus - période se terminant le 30 avril 2021
	48.87 \$	Services professionnels rendus - période se terminant le 30 avril 2021
ICO Technologies Inc.	711.41 \$	Configuration de la synchronisation avec CLR
Sogercom.com	252.95 \$	Entretien du site web janvier 2021
Association récréative de Low, Venosta et Brennan's Hill	3,124.00 \$	1er versement allocation pour salle Héritage et ligne téléphonique bibliothèque
Matériaux Lac Ste-Marie	1,000.35 \$	Facture pour 3 calvettes - Pour facturation au citoyen
<b>Total</b>	<b>239,821.45 \$</b>	
fournisseur	montant	description
Groupe DL Informatique	1.85 \$	Entente de service par prélèvement - Plan coût par page Platine impression monochrome
Hydro Québec	748.97 \$	Facturation du 1er avril au 31 mai 2021 - Éclairage publique
	621.07 \$	Facturation du 25 mars au 21 mai 2021 - Phare portuaire acqueduc Fieldville
	189.19 \$	Facturation du 24 mars au 20 mai 2021 - Éclairage 925 Route 105
	39.19 \$	Facturation du 26 février au 29 avril 2021 - Halte routière route 105



	818.40 \$	Facturation du 26 février au 29 avril 2021 - Bureaux municipaux
	1,641.22 \$	Facturation du 26 février au 29 avril 2021 - Caserne
	271.83 \$	Facturation du 26 février au 29 avril 2021 - Caserne
	1,429.21 \$	Facturation du 26 février au 29 avril 2021 - 400 Route 105
	112.35 \$	Facturation du 26 février au 29 avril - Bibliothèque
Bell Mobilité	20.12 \$	Frais mensuels avril 2021 modem 8193602522 - Bureau municipal
	48.25 \$	Frais mensuels avril 2021 cell urgence voirie et aqueduc
	34.50 \$	Frais mensuels avril 2021 partage modem radio La Pêche
	34.50 \$	Frais mensuels avril 2021 partage modem radio Lac Ste-Marie
VISA Voirie	7.18 \$	Achat bouteille d'eau voirie
VISA Incendie	53.99 \$	Achat de languettes pour glucomètre pharmacie Brunet SSI
	564.71 \$	Achat bois caserne KJP Select Hardwooda SSI
	108.66 \$	Réparation parbrise 116 Lebeau vitre d'auto SSI
VISA admin **7014	22.60 \$	Frais mensuels Storm Internet avril 2021
	22.98 \$	Frais Acrobat Pro DC Adobe
	883.98 \$	Achat fournitures de bureau Staples admin
	1,723.48 \$	Achat plieuse Staples admin
BELL Canada	84.59 \$	Frais mensuels téléphone caserne 4 mai au 3 juin 2021
	84.59 \$	Frais mensuels téléphone station pompage Low 4 mai au 3 juin 2021
	478.43 \$	Frais mensuels téléphone bureaux municipaux 4 mai au 3 juin 2021
	96.38 \$	Frais mensuels téléphone garage 4 mai au 3 juin 2021
Total incompressible	10,142.22 \$	
Total des factures	249,963.67 \$	
Factures paiement direct		
assurance vie	3,839.07 \$	
lenevo	668.94 \$	
Mensualité Western Star 2018	3,931.97 \$	
Mensualité Nivelueuse 2018	5,769.93 \$	
Total paiement direct	14,209.91 \$	
Salaire du 22 avril au 21 mai 2021	32,810.80 \$	
Total des dépenses du mois	296,984.38 \$	

**ATTENDU QUE** la liste des comptes à payer pour la présente séance a été vérifiée par madame la Mairesse ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est

**PROPOSÉ** par conseiller Luc Thivierge  
**APPUYÉ** par conseiller Ghyslain Robert

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil, d'approuver les comptes à payer tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière au montant de **296,984.38 \$**



		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1				X
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

**Adoptée**

**# 129-06-2021**

**EMPRUNT TEMPORAIRE POUR FINANCER LES TRAVAUX POUR L'ANNÉE 2021 DU PROGRAMME TECQ 2019-2023 – 8**

**ATTENDU QUE** la Municipalité Canton de Low doit procéder avec les travaux prévus pour l'année 2021 soumise au programme de Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2019-2023;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a demandé des conditions de prêt à court terme (12 mois) pour un montant de 444,345 \$ de trois institutions financières : La Caisse populaire Desjardins, La Banque Nationale et la Banque TD Canada Trust afin d'effectuer un emprunt temporaire en attendant le versement du TECQ;

**ATTENDU QUE** la Caisse populaire a offert les meilleures conditions de prêt avec un taux variable au taux préférentiel (TP) + 0.5% pour une durée de 12 mois et des frais d'analyse de 250.00\$;

**ATTENDU QUE** la municipalité possède actuellement un compte à la Caisse populaire et n'exige pas de frais supplémentaires pour l'ouverture d'un nouveau compte;

**PAR CONSÉQUENT**, il est

**PROPOSÉ** par conseiller Luc Thivierge  
**APPUYÉ** par conseillère Maureen Rice

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière d'entreprendre les démarches auprès de la Caisse populaire Desjardins afin d'effectuer un emprunt temporaire nécessaire aux dépenses relatives à la contribution du gouvernement du Québec (TECQ 2019-2023) dans le cadre des travaux prévus pour l'année 2021.

**ET d'autoriser** la mairesse, Carole Robert et la directrice générale et secrétaire-trésorière Joanne Owens, à signer pour et au nom de la Municipalité Canton de Low, tous les documents requis à cette fin.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1				x
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

**Adoptée**

**# 130-06-2021**

**RÈGLEMENT 04-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 08-2020 TAUX DE TAXATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 AINSI QUE LE TAUX D'INTÉRÊTS ET DE PÉNALITÉ - 9**



**ATTENDU QUE** la municipalité de Canton de Low a adopté le Règlement numéro 08-2020 intitulé, ' RÈGLEMENT 08-2020 TAUX DE TAXATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 AINSI QUE LE TAUX D'INTÉRÊTS ET DE PÉNALITÉ ' ;

**ATTENDU QUE** L'article 16 – Taux de taxes voirie (Backhoe neuf) est pour une rétrocaveuse donc le financement n'est pas encore approuvé;

**ATTENDU QUE** la municipalité a procédé avec le crédit du montant taxe de la rétrocaveuse pour tous les citoyens en avril 2021;

**ATTENDU Qu'**un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné à la séance du conseil tenue le 3 mai, 2021 et qu'un projet du présent règlement a été déposé lors de cette même séance;

**PAR CONSÉQUENT il est**  
**PROPOSÉ** par conseiller Luc Thivierge  
**APPUYÉ** par conseillère Maureen Rice

**ET RÉSOLU** par les membres présents du conseil, que le règlement suivant portant le numéro **04-2021** soit, et est adopté, et qu'il soit décrété par ce règlement comme suit :

**ARTICLE 1**  
Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

**ARTICLE 2**  
L'article 16 du Règlement 08-2020 intitulé 'Taux de taxes voirie (Backhoe neuf)' est supprimé;

**ARTICLE 3**  
Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Joanne Owens  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Carole Robert  
Mairesse

Avis de motion	3 mai 2021
Dépôt du projet de règlement	3 mai 2021
Adoption du règlement :	7 juin 2021
Publication du règlement :	9 juin 2021 : Publication site internet et les babillards de la Municipalité Canton de Low
Entrée en vigueur :	9 juin 2021

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1				x
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

**Adopté**

# 131-06-2021

**FINANCEMENT RÉTROCAVEUSE – 10**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Canton de Low est allée en appel d'offres pour l'achat d'une rétrocaveuse;





**ATTENDU QUE** la municipalité de Canton de Low a octroyé le contrat au soumissionnaire Toromont Cat pour un montant total de 218,448 \$ plus les taxes en vertu de la résolution # # 93-04-2021;

**ATTENDU QUE** la municipalité a procédé avec un règlement de financement pour la rétrocaveuse plus équipements pour un montant total de 293,623 \$ en vertu de la résolution # 106-05-2021;

**ATTENDU QU'**il n'y a pas eu de demandes de scrutin référendaire;

**ATTENDU QUE** la municipalité peut se prévaloir d'un financement par crédit-bail au lieu d'un règlement d'emprunt;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu trois propositions de financement par crédit-bail (Crédit Bail SPAR, Toromont et REXCAP);

**ATTENDU QUE** la proposition la plus avantageuse s'avérait être celle déposée par REXCAP pour un montant basé sur 252,024.00\$ avant taxes (290,267 \$ avec taxes), à taux fixe de 2.82% pour sept (7) ans.

**ATTENDU QUE** la soumission de REXCAP s'est avérée conforme sur tous les points de vue;

**PAR CONSÉQUENT**, il est

**PROPOSÉ** par conseiller Luc Thivierge

**APPUYÉ** par conseillère Anne Bélisle

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil, d'autoriser le financement de la rétrocaveuse plus équipements tel que décrit dans la soumission de REXCAP; étant bien entendu que la proposition de Crédit Municipal & Manufacturier Rexcap était faite de concert avec la Banque Royale du Canada, cette dernière agissant comme crédit- bailleur contractuel pour cette opération de financement.

**ET QUE** le conseil autorise la Mairesse, Carole Robert et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Joanne Owens, à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à l'achat et au financement de ladite rétrocaveuse et équipement.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1				x
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

**Adoptée**

**132-06-2021**

**RÉSOLUTION SUR LE STATUT « BILINGUE » SELON L'ARTICLE 29.1 - 11**

**ATTENDU QUE** la Charte de la langue française (« Charte ») a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 1977, et que plus de 80 municipalités dans la province de Québec ont été reconnues comme ayant un « statut bilingue » en vertu des dispositions de l'article 29.1 de la Charte;

**ATTENDU QUE** les dispositions initiales de la Charte permettaient aux municipalités dont une majorité de résidents parlaient une langue autre que le français d'être officiellement reconnues en vertu de l'article 29.1;

**ATTENDU QUE** la Municipalité Canton de Low est reconnue comme ayant un statut bilingue en vertu de l'article 29.1 de la Charte depuis 1977 et qu'elle désire conserver ce « statut bilingue »;



**ATTENDU QUE**, actuellement, la Charte ne permet pas que la reconnaissance du « statut bilingue » en vertu de l'article 29.1 soit retirée à une municipalité ou un arrondissement, à moins que la municipalité ou l'arrondissement concerné en fasse la demande;

**ATTENDU QUE** l'Assemblée nationale du Québec a adopté la loi 170 qui imposait les fusions forcées aux municipalités en 2000, et qu'elle a adopté en même temps la loi 171 qui modifiait considérablement les critères de reconnaissance prescrits par l'article 29.1 de la Charte, soit d'une majorité de résidents d'une municipalité ou d'un arrondissement parlant une langue autre que le français à une majorité de résidents de langue maternelle anglaise;

**ATTENDU QUE** les critères révisés en vertu de la loi 171 ont été imposés sans consultation préalable avec les municipalités reconnues en vertu de l'article 29.1, selon la définition la plus étroite et la plus inexacte des communautés de langue anglaise au sein desdites municipalités ou desdits arrondissements;

**ATTENDU QUE** la Charte de la langue française accorde aux municipalités ayant un statut bilingue le soin de déterminer si elles veulent abandonner ce statut et cela n'a jamais été fait, et en 2013, lorsque le Parti Québécois a cherché à réviser les règles pour retirer ce pouvoir aux municipalités, la Coalition Avenir Québec et le Parti libéral du Québec ont clairement indiqué que c'était aux municipalités et non au gouvernement du Québec de déterminer si ce statut devait un jour être abandonné; et

**ATTENDU QUE** la Municipalité Canton de Low est préoccupée par les commentaires récents du ministre responsable de la langue française du Québec, lequel a déclaré qu'il envisageait des changements à la Charte de la langue française en lien avec le statut bilingue des municipalités, qui pourraient mettre en danger le statut bilingue de municipalités comme la municipalité Canton de Low, indépendamment du fait que, lors du recensement de 2016, 53% de la population a déclaré que l'anglais était leur première langue officielle parlée;

**PAR CONSÉQUENT**, il est

**PROPOSÉ** par conseillère Maureen Rice  
**APPUYÉ** par conseiller Luc Thivierge

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil,

**QUE** la municipalité Canton de Low déclare, par la présente qu'elle désire conserver le « statut bilingue » qui lui a été reconnu en vertu de l'article 29.1 de la Charte, et ce, maintenant et à l'avenir, tel que garanti lorsque ce droit a été accordé lors de l'adoption de la Charte en 1977;

**QUE** les résidents et le conseil de la municipalité Canton de Low considèrent la reconnaissance de notre municipalité en vertu de l'article 29.1 comme essentielle au caractère de la municipalité et comme le témoignage de la présence historique des deux communautés, anglophone et francophone, dans la municipalité;

**QUE** la municipalité Canton de Low s'opposera vigoureusement à toutes modifications proposées à l'article 29.1 de la Charte et demande à l'Assemblée nationale du Québec de continuer de reconnaître les droits acquis de toutes les municipalités et de tous les arrondissements qui bénéficient actuellement de ce statut, et qu'elle évite d'adopter toute loi permettant de retirer à une municipalité ou à un arrondissement la reconnaissance du statut bilingue en vertu de l'article 29.1, sauf à l'initiative et à la demande expresse de ladite municipalité; et

**QUE** la municipalité Canton de Low demande à la directrice générale et secrétaire-trésorière d'envoyer copie de cette résolution à tous les membres de l'Assemblée nationale du Québec, à toutes les autres municipalités du Québec officiellement reconnues en vertu de l'article 29.1 de la Charte, au député local du Parlement fédéral et au Commissariat aux langues officielles du Canada, ainsi qu'à l'UMQ, la FQM et la FCM.



		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1				X
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

**Adoptée**

# 133-06-2021

**OFFRE D'EMPLOI – DIRECTEUR DU SERVICE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT - 12**

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait des entrevues pour le poste de Directeur du service d'urbanisme et d'environnement;

**ATTENDU QUE** le candidat M. Robert Laviolette a accepté l'offre d'emploi;

**PAR CONSÉQUENT**, il est

**PROPOSÉ** par conseiller Luc Thivierge  
**APPUYÉ** par conseillère Maureen Rice

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil, d'engager le nouveau directeur du service d'urbanisme et d'environnement en date du 6 juin 2021, comme employée-cadre;

**ET QUE** madame la Mairesse, Carole Robert et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Joanne Owens soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de travail de monsieur Robert Laviolette, directeur du service d'urbanisme et d'environnement.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1				X
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6			X	

**Adoptée**

# 134-06-2021

**OFFRE D'EMPLOI EMBAUCHE D'OPÉRATEUR DE NIVELEUSE – POSTE SAISONNIER - 13**

**ATTENDU QUE** la résolution # 94-04-2021 concernant l'affichage des postes saisonniers pour les travaux publics;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection d'embaucher monsieur Richard Charron comme opérateur de niveleuse;

**PAR CONSÉQUENT** il est

**PROPOSÉ** par conseillère Maureen Rice  
**APPUYÉ** par conseillère Anne Bélisle

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil d'accepter la recommandation du comité de sélection d'embaucher monsieur Richard Charron à titre d'opérateur de niveleuse, un poste temporaire du 7 juin 2021 au 31 octobre, 2021 avec possibilité de prolongation. Ce poste est assujéti aux modalités de la politique municipale sur les ressources humaines.



		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1				X
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4			X	
vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6			X	

### Adoptée

**#135-06-2021**

### **AUTORISATION DE L'ADOPTION DE LA CHARTE MUNICIPALE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT - 14**

En mémoire d'Aurore Gagnon, « l'enfant martyr », et du centième anniversaire de son décès, et des autres victimes.

**ATTENDU QUE** les municipalités sont des gouvernements de proximité, et que de ce fait, il est important qu'elles posent des gestes afin de favoriser et promouvoir la protection des enfants, gestes qui contribueront à faire cesser ces événements tragiques et inacceptables dus à la négligence et à la maltraitance à l'égard des enfants;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Fortierville lance l'appel à toutes les municipalités du Québec afin qu'elles adhèrent au mouvement et aux valeurs de bienveillance et qu'elles s'engagent envers la protection des enfants en adoptant la présente *Charte municipale pour la protection de l'enfant*;

**ATTENDU QU'**une municipalité bienveillante propose un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants;

**ATTENDU QU'**une municipalité bienveillante est à l'écoute des enfants en leur offrant des lieux et des occasions pour qu'ils puissent s'exprimer librement et en toute confiance;

**ATTENDU QU'**une municipalité bienveillante pose des actions de prévention de la maltraitance envers les enfants et voit à la diffusion des ressources d'aide disponibles sur son territoire;

**ATTENDU QU'**une municipalité bienveillante intègre dans sa planification des actions favorisant le développement du plein potentiel des enfants;

**PAR CONSÉQUENT** il est

**PROPOSÉ** par conseiller Luc Thivierge

**APPUYÉ** par conseillère Maureen Rice

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil, que le conseil de la municipalité Canton de Low adopte la *Charte municipale pour la protection de l'enfant* et s'engage à :

- Mettre en place des actions pour accroître le sentiment de sécurité des enfants dans les lieux publics;
- Favoriser la mise en place de lieux protecteurs ou de processus d'accueil et d'intervention pour des enfants réclamant du secours;
- Reconnaître les enfants en tant que citoyens à part entière;
- Favoriser la mise en place d'espaces de consultation accessibles et adaptés aux enfants de tous âges;
- Informer les citoyens des signes de maltraitance pour les sensibiliser à exercer un rôle de vigilance;
- Publiciser régulièrement la liste des ressources sur le territoire offrant des services aux familles et aux enfants;
- Soutenir les initiatives du milieu contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants;



- Valoriser le vivre-ensemble et l'entraide, et ce, au moyen d'événements rassembleurs favorisant l'inclusion et la participation sociale.

		Oui	Non	Abstention	Absent
<b>Carole Robert</b>	Mairesse	X			
<b>Joanne Mayer</b>	Siège # 1				X
<b>Maureen Rice</b>	Siège # 2	X			
<b>Anne Bélisle</b>	Siège # 3	X			
<b>Luc Thivierge</b>	Siège # 4	X			
<b>Vacant</b>	Siège # 5				
<b>Ghyslain Robert</b>	Siège # 6	X			

**Adoptée**

## **INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'ADMINISTRATION – 14**

### **2- SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE -1**

Le rapport est déposé par la conseillère madame Maureen Rice

#### **AVIS – ASSEMBLÉE PUBLIQUE PORTANT SUR LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTES SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX - 2**

Une assemblée publique portant sur un projet de règlement concernant la circulation des véhicules hors routes sur certains chemins municipaux sera tenue dans le but d'entendre les citoyens intéressés, de recevoir leurs commentaires écrits et de répondre à leurs questions. À la suite de l'assemblée, la municipalité recevra également les commentaires écrits jusqu'au 15e jour suivant celui de la tenue de l'assemblée.

Un avis public de la date, de l'heure, du lieu et de l'objet de l'assemblée sera publié sur notre site web, nos babillards et par courriels pour ceux qui sont inscrits à pour les personnes inscrites à la liste de diffusion électronique de la municipalité.

L'assemblée sera tenue par une commission présidée par la mairesse et d'au moins deux membres du conseil, et l'avis sera émis au moins 15 jours avant l'assemblée.

# 136-06-0201

#### **ACHAT D'UN BATEAU POUR LE SERVICE D'INCENDIE - 3**

**ATTENDU** l'importance d'avoir un service de sécurité et d'incendie bien équipé pour faire face à leur travail ;

**ATTENDU QUE** le service de sécurité et d'incendie de Low désire acquérir un bateau afin de faciliter les opérations de plan d'eau locales;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val des Monts vend un bateau Princecraft, 25HP, une remorque et le moteur pour 5500\$ taxes non incluses;

**PAR CONSÉQUENT**, il est

**PROPOSÉ** par le conseiller Luc Thivierge  
**APPUYÉ** par le conseiller Ghyslain Robert

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil, d'autoriser l'achat du bateau, remorque et moteur de la municipalité de Val des Monts pour 5500\$ taxes non incluses; ainsi que les paiements de tous les frais associés avec les permis, assurances et enregistrement;



ET d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Joanne Owens, à signer pour et au nom de la Municipalité Canton de Low, tous les documents requis à cette fin;

ET le fonds de roulement pour l'achat d'un bateau sera affecté.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1				X
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

**Adoptée**

---

**INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À LA SÉCURITÉ  
PUBLIQUE - 4**

---

**3- TRAVAUX PUBLICS**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS -1**

Le rapport est déposé par monsieur le conseiller Ghyslain Robert

---

**# 137-06-2021**

**RÉSULTATS D'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION : CHEMIN  
MCDONALD et CHEMIN FIELDVILLE - 2**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Canton de Low a l'intention de réaliser des travaux sur le chemin McDonald et le chemin Fieldville dans le cadre de la Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) ;

**ATTENDU QUE** le municipalité Canton de Low a reçu l'approbation de la Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour tous les projets proposés dans le TECQ 2019-2021.

**ATTENDU QUE** la municipalité de Canton de Low a procédé à un appel d'offres par invitation pour le Creusage de fossé, épierrage et le transport de gravier sur le chemin McDonald entre le chemin Daly et Driscoll;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Canton de Low a procédé à un appel d'offres par invitation pour le Creusage de fossé et l'installation d'un ponceau de 1800mm - Chemin Fieldville (secteur Caywood);

**ATTENDU QUE** la municipalité de Canton de Low a invité ER Legros Construction, Ronald O'Connor Construction et Ray Thompson Trucking ltée à soumettre des offres;

**ATTENDU QUE** les seules soumissions reçues pour le projet Chemin Fieldville (secteur Caywood) et le projet chemin McDonald entre le chemin Daly et Driscoll sont de Ronald O'Connor Construction et que leurs soumissions sont conformes et compétitives;

**ATTENDU QUE** Ray Thompson Trucking ltée a informé la municipalité qu'ils ne soumettraient pas d'appel d'offres, mais qu'ils aimeraient être considérés à nouveau dans le futur;

**PAR CONSÉQUENT**, il est  
**PROPOSÉ** par conseiller Luc Thivierge



**APPUYÉ** par conseillère Anne Bélisle

**ET IL EST RÉSOLU** par les membres présents du Conseil d'octroyé le contrat pour le chemin McDonald entre le chemin Daly et Driscoll et le contrat pour le - Chemin Fieldville (secteur Caywood) à **Ronald O'Connor Construction** tel que décrit dans les soumissions.

Projet	Soumissionnaire	Prix total soumissionné
Soumission : Appel d'offres sur invitation: Creusage de fossé, épierrage et transport de gravier Chemin McDonald entre le chemin Daly et Driscoll	Ronald O'Connor Construction	22,423.00 \$
Soumission : Appel d'offres sur invitation : Creusage de fossé et remplacement et installation d'un ponceau de 1800mm – Chemin Fieldville (secteur Caywood)	Ronald O'Connor Construction	21,875.00 \$

		Oui	Non	Abstention	Absent
<b>Carole Robert</b>	Mairesse	X			
<b>Joanne Mayer</b>	Siège # 1				X
<b>Maureen Rice</b>	Siège # 2	X			
<b>Anne Bélisle</b>	Siège # 3	X			
<b>Luc Thivierge</b>	Siège # 4	X			
<b>vacant</b>	Siège # 5				
<b>Ghyslain Robert</b>	Siège # 6			X	

**Adoptée**

# 138-06-2021

**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION : CHEMINS MCDONALD, MARTINDALE ET FIELDVILLE – 3**

**ATTENDU QUE** la municipalité Canton de Low a reçu l'approbation de la Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour tous les projets proposés dans le TECQ 2019-2021.

**ATTENDU QUE** la municipalité de Canton de Low veut procéder à des appels d'offre par invitation pour le reste des projets prévus en 2021 dans le cadre de la Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est

**PROPOSÉ** par conseiller Luc Thivierge  
**APPUYÉ** par conseillère Anne Bélisle

**ET IL EST RÉSOLU** par les membres présents du Conseil d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Joanne Owens d'aller en appel d'offres par invitations pour les chemins McDonald (2 projets), Martindale (1 projet) et Fieldville (1 projet);

**QUE** le document d'appel d'offres soit rédigé par le comité des Travaux publics.

		Oui	Non	Abstention	Absent
<b>Carole Robert</b>	Mairesse	X			
<b>Joanne Mayer</b>	Siège # 1				X
<b>Maureen Rice</b>	Siège # 2	X			
<b>Anne Bélisle</b>	Siège # 3	X			
<b>Luc Thivierge</b>	Siège # 4	X			
<b>vacant</b>	Siège # 5				
<b>Ghyslain Robert</b>	Siège # 6	X			

**Adoptée**



**AVIS DE MOTION : LIMITE DE VITESSE SUR LES CHEMINS  
BROOKE, PRINCIPAL, PAUGAN, MARTINDALE ET FIELDVILLE - 4**

Avis de motion est donné par le conseiller Ghyslain Robert qu'à une réunion ultérieure du conseil, d'abroger et remplacer le règlement 03-2021 concernant les vitesses sur les chemins Brooke, Principal, Farm, Paugan, Martindale et Fieldville sera proposé.

**DÉPÔT DE PROJET : LIMITE DE VITESSE SUR LES CHEMINS  
BROOKE, PRINCIPAL, PAUGAN, MARTINDALE ET FIELDVILLE - 5**

Le conseiller Ghyslain Robert dépose le projet de règlement numéro 05-2021 pour abroger et remplacer le règlement 03-2021 concernant les vitesses sur les chemins Brooke, Principal, Farm, Paugan, Martindale et Fieldville. Ledit projet de règlement 05-2021 suit :

**ATTENDU QUE** le paragraphe 4<sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal juge opportun de réglementer les limites de vitesse sur le réseau routier du territoire de la Municipalité du Canton de Low;

**ATTENDU QUE** la demande de plusieurs résidents sur les chemins Brooke, Principal, Farm, Paugan, Martindale et Fieldville;

**ATTENDU QUE** la présence d'une école secondaire sur le chemin Principal;

**ATTENDU QUE** le périmètre d'urbanisation inclut une partie des chemins Martindale et Fieldville;

**ATTENDU QUE** la sécurité des écoliers et les résidents dans le périmètre d'urbanisation;

**ATTENDU QUE** le chemin Fieldville est non linéaire et plusieurs entrées/sorties résidentielles se retrouvent avant ou après des courbes ;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion et dépôt du projet donné par conseiller Ghyslain Robert lors de la tenue d'une séance du conseil le 7 juin concernant la proposition d'un règlement sur les vitesses sur les chemins Brooke, Principal, Farm, Paugan, Martindale et Fieldville;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Canton de Low s'engage à communiquer les changements de vitesse en affichant les changements sur notre site web, nos babillards et par courriels pour ceux qui sont inscrits à pour les personnes inscrites à la liste de diffusion électronique de la municipalité.;

**ATTENDU QUE** des panneaux de signalisation seront affichés au début de chaque tronçon de diminution de vitesse;

**ET RÉSOLU** par les membres présents du conseil, que le présent règlement # 03-2021 concernant les limites de vitesse dans la municipalité de Low, soit adopté et qu'en conséquence le conseil décrète :

**ARTICLE 1**

Le présent règlement porte le titre de Règlement concernant les limites de vitesse dans la municipalité de Low.

**ARTICLE 2**

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

- a) Excédant 40 km/h sur le chemin Brooke;





- b) Excédant 40 km/h sur le chemin Principal à l'exception de la zone scolaire devant l'école St-Michael's qui reste à 30km/h;
- c) Excédant 40 km/h sur le chemin Farm;
- d) Excédant 40 km/h sur le chemin Pagan;
- e) Excédant 40 km/h sur le chemin Martindale à partir du chemin Brooks jusqu'au 152 chemin Martindale; ainsi que
- f) Excédant 40 km/h sur le chemin Fieldville à partir de la route 105 jusqu'au chemin du Ruisseau (dans le périmètre d'urbanisation);

#### ARTICLE 3

La signalisation appropriée sera installée par la Municipalité de Low.

#### ARTICLE 4

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

#### ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur au jour de sa publication

# 139-06-2021

### **FAUCHAGE DE LA VÉGÉTATION AUX ABORDS DES CHEMINS - 6**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Canton de Low prépare pour le fauchage de la végétation aux abords des chemins (résolution 39-02-2021);

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu, deux (2) soumissions par invitation pour le fauchage de la végétation aux abords des chemins de la municipalité de Canton de Low ;

Appel d'offres sur invitation.

4 Juin 2021

Débroussaillage sur les routes municipales

**ÉQUIPEMENT:** Tracteur de coupe de brosse / Environ. 150 kilomètres de routes

Soumissionnaire	Saison	Prix soumis
Les Services ADL inc	Saison 2021	9,900\$ 11,382.53 (avec taxe)
	Saison 2022	9,900\$ 11,382.53 (avec taxe)
	Saison 2023	9,900\$ 11,382.53 (avec taxe)
Gestion Justin Meunier Inc	Saison 2021	101\$ / hr
	Saison 2022	103\$ / hr
	Saison 2023	105\$ / hr

Présent: Ryan Draper, Renée-Pier Philippe, Joanne Owens et Sylvia Levett

**ATTENDU QUE** l'offre de Les Services ADL Inc est la plus avantageuse pour la municipalité.

**PAR CONSÉQUENT**, il est

**PROPOSÉ** par conseiller Ghyslain Robert

**APPUYÉ** par conseiller Luc Thivierge

**ET RÉSOLU** par les membres présents du conseil d'accepter la soumission de Les Services ADL Inc pour le fauchage de la végétation aux abords des chemins de la municipalité de Canton de Low, au montant de 9,900 les taxes applicables pour les années 2021 et 2022 avec option pour une 3<sup>e</sup> année (2023).

**QUE** le poste budgétaire 02 32000 517 (Ébranchage chemins) soit affecté de cette dépense.



		Oui	Non	Abstention	Absent
<b>Carole Robert</b>	Mairesse	X			
<b>Joanne Mayer</b>	Siège # 1				X
<b>Maureen Rice</b>	Siège # 2	X			
<b>Anne Bélisle</b>	Siège # 3	X			
<b>Luc Thivierge</b>	Siège # 4	X			
<b>Vacant</b>	Siège # 5				
<b>Ghyslain Robert</b>	Siège # 6	X			

**Adoptée**

**# 140-06-2021**

**ANNULATION DE CONTRAT AVEC CARRIÈRE TREMBLAY ET FILS - 7**

**ATTENDUR QUE** la municipalité de Canton de Low a octroyé un contrat pour pierre concassée à Carrière Tremblay et Fils pour les années 2019-2020-2021-2022 (résolution 211-09-2019);

**ATTENDU QUE** Carrière Tremblay et Fils ne sont pas en mesure de fournir le matériel aux tarifs approuvés dans l'appel d'offres;

**PAR CONSÉQUENT**, il est

**PROPOSÉ** par conseiller Luc Thivierge

**APPUYÉ** par conseiller Ghyslain Robert

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil d'annuler le contrat avec Carrière Tremblay et fils.

		Oui	Non	Abstention	Absent
<b>Carole Robert</b>	Mairesse	X			
<b>Joanne Mayer</b>	Siège # 1				X
<b>Maureen Rice</b>	Siège # 2	X			
<b>Anne Bélisle</b>	Siège # 3	X			
<b>Luc Thivierge</b>	Siège # 4	X			
<b>Vacant</b>	Siège # 5				
<b>Ghyslain Robert</b>	Siège # 6	X			

**Adoptée**

**INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX TRAVAUX PUBLICS - 4**

**4- ENVIRONNEMENT (Hygiène du milieu)**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT - 1**

Le rapport est déposé par madame la conseillère Joanne Mayer

**INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'ENVIRONNEMENT - 3**

**5- URBANISME**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE D'URBANISME - 1**

Le rapport est déposé par madame la conseillère Joanne Mayer



## INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À L'URBANISME

- 6

### 6-LOISIRS, CULTURES ET COMMUNICATIONS

#### DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ LOISIRS, CULTURES ET COMMUNICATIONS- 1

# 141-06-2021

#### VIDANGE DE TOILETTE PORTATIVE - 2

**Attendu que** la municipalité veut encourager les sports extérieurs;

**Attendu que** depuis plusieurs années la municipalité accepte de payer les frais de vidange septique dans la toilette portative appartenant à l'**Association récréative de Low** derrière la cantine (chemin D'Amour) sachant que la municipalité est appelée à se servir de cette installation occasionnellement lors d'événements municipaux;

**PAR CONSÉQUENT**, il est

**PROPOSÉ** par conseiller Luc Thivierge  
**APPUYÉ** par conseiller Ghyslain Robert

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil d'autoriser une dépense de 85.00 \$ aux deux semaines, plus taxes applicables, pour la vidange de la toilette portative jusqu'aux fins octobre .

**QUE** le poste budgétaire #02-70150-515 (Parc - location équipement) soit affecté, de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1				X
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

**Adoptée**

# 142-06-2021

#### SUPPORT À L'ARÉNA CENTRAL DE LA GATINEAU et LVBRA - 3

**ATTENDU QUE** l'association de l'aréna central de la Gatineau et l'association LVBRA à la suite de la pandémie ont subi une baisse de revenu importante;

**ATTENDU QUE** la municipalité veut supporter ces importantes associations pour la municipalité;

**PAR CONSÉQUENT**, il est  
**PROPOSÉ** par conseiller Luc Thivierge  
**APPUYÉ** par conseiller Ghyslain Robert

**ET RÉSOLU** par les membres présents du Conseil, d'accepter de verser la somme de :

- 2,500\$ à l'association de l'aréna central de la Gatineau
- 4750\$ à l'association LVBRA qui devra redistribuer aux clubs récréatifs et clubs sociaux;



Et que ces associations devront donner à la directrice générale et secrétaire-trésorière une reddition de compte pour ces sommes d'argent reçus d'ici le 15 janvier 2022.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1				X
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

**INFORMATION ET QUESTIONS SE RAPPORTANT À LOISIRS,  
CULTURES ET COMMUNICATIONS –**

**7 - VARIA**

**8 - CORRESPONDANCE**

**9 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

# 143-06-2021

**10 - CLÔTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021**

**PROPOSÉ** par conseiller Luc Thivierge  
**APPUYÉ** par conseillère Anne Bélisle

**ET IL EST RÉSOLU** le Conseil municipal clôture la séance ordinaire du 7 juin 2021 à 08h15

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	X			
Joanne Mayer	Siège # 1				X
Maureen Rice	Siège # 2	X			
Anne Bélisle	Siège # 3	X			
Luc Thivierge	Siège # 4	X			
Vacant	Siège # 5				
Ghyslain Robert	Siège # 6	X			

Adoptée

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, Madame la Mairesse, Carole Robert lèvent la séance ordinaire du 7 juin 2021.

Joanne Owens  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Carole Robert  
Mairesse